

Monsieur le Préfet.



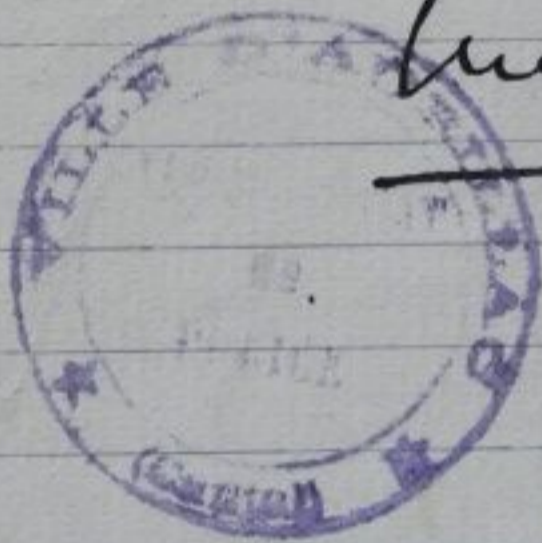
La soussignée Yvonne Pucchal,
née Borne, demeurant à Aurillac,
a l'honneur de vous prier de vouloir
bien lui délivrer un passeport
pour se rendre en Suisse à Vevey,
auprès de mon frère et de ma
belle-sœur, en passant par Belgarde.

Veuillez agréer, Monsieur le
Préfet, mes respectueuses salutations.

Aurillac, le 19 juillet 1920.

Pucchal

Présenté à Monsieur le
Préfet du Cantal avec avis favorable
Aurillac le 26 juillet 1920
Le Commissaire de Police



Mesmay